

Appel à pré-projets GAL : Formulaire de réponse

Et si on vous donnait 1 million €,
qu'en feriez-vous pour innover pour votre
territoire ?

Cet appel à pré-projets donne l'opportunité aux citoyens et associations du territoire du GAL d'obtenir un soutien financier et humain pour réaliser des actions innovantes améliorant le quotidien de leur village.

🔗 Vous êtes citoyen, entrepreneur ou acteur local sur la commune de Florennes, Gerpennes, Mettet ou Walcourt ? 🔗 Vous avez un projet innovant ? 🔗 Une idée à développer sur votre territoire avec d'autres citoyens ? **Complétez ce formulaire** pour soumettre un pré-projet qui dessinera l'avenir de notre territoire pour les 5 années à venir 📢📢📢

Besoin d'aide pour l'écriture ?

- Le GAL vous invite à sa **SOIREE D' INFORMATION** le mardi 13 décembre 2022 de 19h - 21h à la Maison de village de Morialmé (Grand Place) afin de vous expliquer en détails cet appel à pré-projets et vous accompagner au mieux dans l'écriture de votre candidature ->[INSCRIPTION EN LIGNE](#)
- L'équipe du GAL ESEM est également à votre disposition durant la **SEMAINE DE "BUREAU OUVERT"** du lundi 12 au vendredi 16/12/2022 | 8h - 17h | rue Albert Bernard 13 à Gerpennes ->[INSCRIPTION EN LIGNE](#)
- Sur le [site internet](#), vous trouverez d'autres informations utiles

Merci pour votre participation !

Formulaire à remettre soit :

- à l'équipe du GAL ESEM,
- par email à info@entre-sambre-et-meuse.be,
- dans notre boîte aux lettres : rue Albert Bernard 13 à Gerpennes

Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse asbl
rue Albert Bernard 13, 6280 Gerpennes
tel +32 71 32 36 60, fax +32 71 32 82 60
info@entre-sambre-et-meuse.be
<http://www.entre-sambre-et-meuse.be>

Projet financé avec l'aide de la Région wallonne, de l'Union européenne et des communes partenaires.



(*) => Obligatoire

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI DÉPOSE LE PRÉ-PROJET

1. Nom*

.....RICHARD.....

2. Prénom*

.....Sylvain.....

3. Nom de l'organisme (ou autre) représenté

.....Contrat rivière Haute-Meuse.....

LE CONTENU DE VOTRE PRÉ-PROJET

L'écriture de ce pré-projet pourra évoluer dans les prochaines étapes.

4. Titre du pré-projet

Mesures favorables à la limitation des impacts liés aux changements climatiques, à la perméabilisation des sols et à la préservation des ressources hydriques du territoire

Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse asbl
rue Albert Bernard 13, 6280 Gerpennes
tel +32 71 32 36 60, fax +32 71 32 82 60
info@entre-sambre-et-meuse.be
<http://www.entre-sambre-et-meuse.be>

Projet financé avec l'aide de la Région wallonne, de l'Union européenne et des communes partenaires.



5. Présentation du contexte de l'idée de projet, les inspirations de sa naissance, ...
(+/- 1 page = 3.000 caractères, espaces compris)

En partant du constat de l'intensification des phénomènes climatiques (inondations et sécheresses), le territoire doit s'adapter en réévaluant/modernisant la manière d'aménager et de construire nos espaces de vie afin de limiter l'impact de ces phénomènes à l'avenir.

A travers notre travail de terrain, nous observons un lent mais clair changement de l'état global de nos cours d'eau. D'une part, la sécheresse qui se dessine peu à peu d'année en année et qui provoque des perturbations sur la faune aquatique (augmentation de la température de l'eau, diminution du niveau d'eau, eutrophisation accrue, diminution de l'oxygénation de l'eau...). D'autre part, des épisodes pluvieux plus courts en durée mais plus intenses avec des répercussions rapides sur les niveaux d'eaux. L'augmentation des surfaces imperméabilisées favorisent amplement le phénomène (nouvelles constructions, routes, parkings, surfaces commerciales...). Il est acquis que cette tendance va se poursuivre dans les décennies à venir, il est donc essentiel au territoire de s'adapter et d'anticiper le futur.

Pour cela, il faut concrètement travailler sur la perméabilisation des sols (routes, parkings, espaces urbains, places de villages, particuliers...) et sur la retenue d'eau en zone amont des bassins versants (étangs, zones d'immersion temporaire, bassins d'orage, citernes à eau...). Ces actions permettront de faire face aux épisodes de sécheresse mais également à la limitation des impacts dus aux pluies intenses. Conjointement à ces mesures, il est nécessaire de préserver la qualité des eaux de surfaces et souterraines par le développement de mesures complémentaires (cordons rivulaires zones humides, recréation d'habitats, renforcer les zones de biodiversité liées à l'eau, aménagements anticipant les pollutions de l'eau...).

6. Description du projet y inclus les actions/tâches concrètes à réaliser
(+/- ½ page = 1.500 caractères, espaces compris)

Le projet regroupe différents axes de travail :

1) Perméabilisation des sols

- a) Inventaire des ressources et des éventuelles filières disponibles en matière de matériaux perméables (étude de compétences / de marché) et les promouvoir
- b) Cibler quelques sites publics ou privés où les matériaux seraient testés avec une sensibilisation / communication liée au projet
- c) Diminuer les surfaces communales bétonnées et revégétaliser (chantiers publics et/ou participatifs...)
- d) Mutualisation des bonnes pratiques entre Communes limitant l'imperméabilisation des sols (brochures, conseils techniques au permis d'urbanisme...)

2) Retenue des eaux en zone amont de bassin versant

- a) Sensibiliser les citoyens au stockage d'eau de pluie et proposer un service de facilitation (conseils pratiques, achats groupés, livraisons...)
- b) Réaliser des aménagements intégrés favorisant la retenue et l'infiltration des eaux
- c) Conscientiser le prélèvement d'eau dans nos rivières en période d'étiage pour lutter contre la sécheresse

Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse asbl
rue Albert Bernard 13, 6280 Gerpinnes
tel +32 71 32 36 60, fax +32 71 32 82 60
info@entre-sambre-et-meuse.be
<http://www.entre-sambre-et-meuse.be>

Projet financé avec l'aide de la Région wallonne, de l'Union européenne et des communes partenaires.



3) Protéger les ressources en eau

- a) Réaliser des aménagements anticipant ou limitant la contamination des eaux souterraines et de surface
- b) Développer des zones de biodiversité à proximité des cours d'eau (zones humides, ripisylves, étangs...)
- c) Résoudre une série de points noirs relevés par les Contrats rivières lors de leurs inventaires de terrain

7. Description des résultats attendus

(+/- ½ page = 1.500 caractères, espaces compris)

Il serait attendu en fin de projet de doter le territoire d'un ou plusieurs sites-pilotes valorisant les matériaux perméables et d'avoir un réseau cumulant plusieurs petits espaces déminéralisés.

Plusieurs mesures permettront de sensibiliser à l'infiltration des eaux dans les zones amont de nos bassins versants et de doter le territoire de plusieurs exemples en la matière.

Sur les 4 années du projet, résoudre une série de points noirs relevés dans les inventaires des cours d'eau par les Contrats rivières afin de préserver et améliorer la qualité de nos rivières.

Enfin, renforcer la biodiversité liée aux ressources hydriques à travers des aménagements de ripisylve et/ou de zones humides.

OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE RENCONTRÉS

8. Veuillez cocher les objectifs concernés par le pré-projet et le justifier ci-dessous.
Plusieurs réponses possibles.

ENJEU 1 : Un territoire favorisant le développement économique dans une logique circulaire et durable

- OS 1 : Soutenir l'économie locale en valorisant l'artisanat et les producteurs locaux.
- OS 2 : Accompagner les acteurs économiques actuels et futurs dans le déploiement de leurs activités.

ENJEU 2 : Un territoire favorisant le mieux-vivre tout en préservant et valorisant ses ressources naturelles

- OS 3 : Aider à développer des initiatives favorisant la pratique du sport et promouvant la santé.
- OS 4 : Accompagner les projets liés à la production et la consommation écoresponsables.
- OS 5 : Prendre soin et optimiser la gestion de notre patrimoine naturel (cours d'eaux, forêts, terres agricoles, etc.).

Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse asbl
rue Albert Bernard 13, 6280 Gerpinnes
tel +32 71 32 36 60, fax +32 71 32 82 60
info@entre-sambre-et-meuse.be
<http://www.entre-sambre-et-meuse.be>

Projet financé avec l'aide de la Région wallonne, de l'Union européenne et des communes partenaires.



- OS 6: Soutenir les pratiques collaboratives et inclusives favorisant la mutualisation des ressources.

ENJEU 3 : Un territoire actif et attractif valorisant son patrimoine matériel et immatériel.

- OS 7 : Apporter du soutien et promouvoir le tissu associatif local contribuant à l'animation de nos villages.
- OS 8 : Encourager les projets locaux visant la valorisation des atouts patrimoniaux et touristiques du territoire.

9. Veuillez expliquer votre choix d'objectifs cochés (+/-1.500 caractères, espaces compris)

OS2 : En identifiant les ressources et le potentiel local à diversifier son offre en proposant des matériaux et services liés aux matériaux perméables.

OS5 : Toutes les mesures du projet vont tenter de répondre aux enjeux climatiques et de biodiversité en rapport à notre patrimoine naturel.

OS6 : Par le développement des mesures de perméabilisation des sols, les marchés publics de travaux pourraient se mutualiser à l'échelle des 4 Communes afin de limiter les coûts liés aux matériaux perméables.

OS7 : Les opérations de déminéralisation des espaces publics communaux pourraient être occasionnellement portées par des comités de quartiers qui s'approprieraient le chantier et le devenir de ces espaces (cassage du béton, fleurissement, plantation, espaces de jeux...).

10. Description des partenariats potentiels

- Contrat de rivière Sambre et affluents pour leur expertise du bassin versant de la Sambre
- ADOPTA asbl (France) pour leur expertise en matière d'urbanisation perméable à Douai
- Adalia 2.0 pour les recherches déjà réalisées en la matière
- Bureau d'études à déterminer
- Cellule GISER
- Services Urbanisme et Travaux des Communes
- Initiatives hors territoire : Less béton (Bruxelles), Sous les Pavés (Conseil régional de l'Environnement du Centre du Québec)

Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse asbl
rue Albert Bernard 13, 6280 Gerpennes
tel +32 71 32 36 60, fax +32 71 32 82 60
info@entre-sambre-et-meuse.be
<http://www.entre-sambre-et-meuse.be>

Projet financé avec l'aide de la Région wallonne, de l'Union européenne et des communes partenaires.



11. Estimation du coût global

Pour mener à bien ce projet, un chargé de mission à 2/5è temps ou à mi-temps semble justifié pendant une période de 4 ans.

→ 80.000€ ?

A ces frais de fonctionnement, il faudrait prévoir un budget de communication/sensibilisation

→ 8.000€ ?

Des frais d'études pour identifier les ressources en matériaux perméables

→ 15.000€ ?

Enfin, des moyens permettant des aménagements doivent être envisagés

→ 25.000€ ?

12. Date d'envoi de ce formulaire

.....29 décembre 2022.....

13. Je soussigné(e) Madame / Monsieur

.....RICHARD Sylvain.....

14. Signature



Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse asbl
rue Albert Bernard 13, 6280 Gerpennes
tel +32 71 32 36 60, fax +32 71 32 82 60
info@entre-sambre-et-meuse.be
<http://www.entre-sambre-et-meuse.be>

Projet financé avec l'aide de la Région wallonne, de l'Union européenne et des communes partenaires.

